



Auxiliaire de puériculture en crèche municipale

Employeur : CCAS de Questembert
Place du Général de Gaulle – BP 4014
56230 QUESTEMBERTE

Département de travail : Morbihan

Lieu de travail : Crèche municipale « L'arche de Noé »
Place Jacques Prévert
56230 QUESTEMBERTE

Poste à pourvoir : 01 décembre 2026

Date limite de candidature : 20 août 2026

Cadre d'emplois : Auxiliaire de puériculture de classe normale ou auxiliaire de puériculture de classe supérieure

Métier : Auxiliaire de puériculture en crèche

Description du poste à pourvoir :

Le CCAS de Questembert recrute par voie statutaire un/une auxiliaire de puériculture pour sa crèche de 30 places.

Il ou elle apportera son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires au bien-être et au développement des enfants accueillis.

Sous l'autorité de la responsable de la crèche, l'accueillant(e) devra assurer les missions suivantes :

Accueillir l'enfant de 10 semaines à 4 ans et sa famille

- Identifier et répondre aux besoins physiques et psychiques des enfants accueillis
- Favoriser l'épanouissement de chaque enfant au sein du groupe et dans le respect du projet d'établissement
- Accompagner les enfants en situation de handicap et/ou de maladie chronique
- Accueillir chaque parent ou substitut parental, établir avec eux une relation de confiance et restituer de manière objective les événements de la journée

Mettre en œuvre le projet de la structure

- Initier des projets et animer des activités en cohérence avec le projet d'établissement
- Favoriser le jeu libre par une présence active
- Participer à la réflexion sur l'aménagement des espaces de vie
- Être dans une posture professionnelle d'écoute, de soutien et d'information vis-à-vis des parents ou substituts parentaux
- Favoriser l'entraide et l'échange entre les parents
- Faire des propositions d'évolution des pratiques
- Savoir établir des transmissions écrites et orales à l'ensemble de l'équipe
- Collaborer en équipe pluridisciplinaire (communication et écoute)
- S'engager dans l'amélioration continue de sa pratique professionnelle (observation et analyse de sa posture)
- Participer aux réunions organisées par l'établissement (équipe, parents, partenaires)
- Participer à l'accueil des stagiaires

- Mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être de l'enfant : soins, maternage, diététique infantile, rythme de sommeil
- Savoir dépister les signes d'appel de mal être physique et psychique de l'enfant et être capable d'alerter en cohérence avec les protocoles établis
- S'assurer et participer à l'hygiène des lieux de vie de l'enfant et du matériel à disposition

Profil recherché :

Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture exigé

Expérience professionnelle en EAJE exigée

Connaître le développement de l'enfant et savoir transposer ses connaissances à ses observations

Connaître des outils pédagogiques adaptés à l'âge et aux besoins repérés

Connaître les protocoles de soin d'hygiène et de sécurité en vigueur

Connaître les sources de contamination infectieuses et les moyens de prévention

Gestes de premiers secours à jour

Notion des normes HACCP

Anticiper et organiser le quotidien de façon autonome

Avoir une attitude empathique

Être force de propositions

Être rigoureux et ponctuel

Savoir garder une distance professionnelle et gérer ses émotions.

Esprit d'équipe

Respecter la confidentialité des informations

Sens du service public.

Temps de travail : Temps complet (35 h sur 5 jours)

Informations complémentaires :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, bonus attractivité, CIA, prime annuelle, participation employeur protection sociale complémentaire (15€/mois ou 19€/ mois santé et 20€/mois prévoyance), carte déjeuner (72€/mois), prise en charge à 75% des frais de transport public et/ou forfait mobilité durable, commune adhérente au CNAS

Renseignements professionnels complémentaires auprès de Madame BARBIER Karen, Directrice de la crèche « L'arche de Noé » au 02 97 49 04 28 ou k.barbier@mairiequestembert.bzh

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV) par voie postale à Monsieur le Président du CCAS, place du général de Gaulle, BP 40014, 56230 QUESTEMBERT ou par messagerie électronique s.berthy@mairiequestembert.bzh

Entretiens : le mercredi 02 septembre (après-midi)